

NON à la loi El Khomri



**D'AUTRES CHOIX
SONT POSSIBLES**

Solidaires

Après le rapport Badinter qui tente de résumer en 61 articles les droits acquis par les salarié-es, la ministre du travail El Khomri vient de présenter au Conseil d'Etat un projet de loi qui remettrait gravement en cause un grand nombre de ces droits.

Allant jusqu'à anticiper certaines demandes du Medef, le projet va très loin. Une riposte à la hauteur des enjeux devient obligatoire !

Une remise en cause de fond

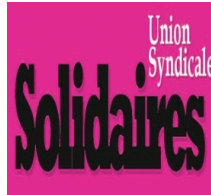
Il est global et s'attache à des remises en cause nombreuses qui font système autour de plusieurs points centraux :

- **Faciliter les licenciements collectifs ou individuels, soi-disant pour embaucher plus facilement**
- **Remettre en cause les 35h par le biais des accords d'entreprise**
- **Remettre en cause la hiérarchie des normes dans la négociation collective, c'est-à-dire s'affranchir des contraintes liées à la loi.**
- **Simplifier le code du travail en remettant en cause l'histoire des droits des salarié-es pour en faire un code des droits humains au travail.**

On trouve là, le concentré des volontés patronales et la décision gouvernementale d'y accorder toute son attention. Le gouvernement n'a pas cédé à une quelconque pression, il va même plus loin que les demandes sur certains points. Il partage les analyses et les objectifs du patronat : renforcer la compétitivité et les marges des entreprises, ce qui serait le moyen d'une relance de la croissance et de l'emploi à terme.

Cette politique est menée par Hollande depuis son élection, et auparavant par Sarkozy mais ce projet en constitue un élément clé. Il répond par ailleurs aux orientations des institutions européennes qui préconisent depuis des années des réformes du marché du travail. Faute d'être la bonne élève pour ce qui concerne le déficit public et la dette, la France vise la première place sur la déréglementation de nos droits.





RETRAIT du projet de loi contre le code du travail

Les Unions régionales Ile-de-France de la CGT, de la CGT-FO, de la FSU, de SOLIDAIRES et les organisations régionales étudiantes et lycéennes de l'UNEF, de la FIDL, de l'UNL se sont rencontrées le 29 février 2016.

Elles ont fait le constat d'analyses communes pour dénoncer les attaques portées contre la jeunesse et les travailleurs dans le cadre des contre-réformes des dernières années : ANI, Retraites, lois Macron, Touraine, Rebsamen, pacte de responsabilité, affaiblissement des services publics... De fait, ces choix politiques ont accentué l'austérité et la précarité !

Nous constatons toutes et tous que cette politique n'est pas la bonne ! C'est pourtant celle que le gouvernement a fait le choix de poursuivre en présentant son nouveau projet de « réforme du droit du travail », avec un cortège de régressions historiques : inversion de la hiérarchie des normes, remise en question du temps de travail, facilité de licenciement, remise en question des organisations syndicales... Le MEDEF l'avait rêvé, le gouvernement compte le réaliser ! Mais c'est sans compter sur la mobilisation des jeunes, des salariés, de la société !

Dès à présent, les URIF CGT – CGT-FO – FSU – SOLIDAIRES, les organisations syndicales étudiantes et lycéennes UNEF – UNL – FIDL décident de s'opposer, ensemble, à la destruction du code du travail en appelant les travailleurs, les étudiants, les lycéens à préparer une mobilisation interprofessionnelle, de grève, d'arrêts de travail, de manifestation d'ampleur le 31 mars 2016 jusqu'au retrait de ce projet de loi.

L'annonce du report de la présentation du projet de loi annoncé par le Premier Ministre ne change rien à notre détermination. Nous ne sommes pas dupes de ce délai accordé pour tenter d'amender à la marge un texte profondément dangereux.

C'est pourquoi, afin de préparer la mobilisation et les manifestations, nous appelons d'ores et déjà à participer à une manifestation le 9 mars 2016 entre le siège du MEDEF et le Ministère du Travail, première occasion de porter nos revendications et de faire la démonstration de la détermination commune à nos organisations régionales CGT – CGT-FO – FSU – SOLIDAIRES – UNEF – FIDL – UNL d'obtenir le retrait de ce projet de loi.

Manifestation unitaire régionale mercredi 9 mars 12H30 devant le MEDEF (Métro École Militaire)

Paris, le 29 février 2016